



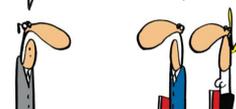
Un Réflex pour plus d'Infos au  
quotidien : Votre Site Internet

[cgtntnsnr.com](http://cgtntnsnr.com)

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

« IL VA FALLAÏR  
ENCORE FAIRE DES  
EFFORTS PENDANT  
UNE ANNÉE... »

« EN  
QUELLE  
ANNÉE ?... »



# CE N'EST PAS A NOUS DE PAYER LA CRISE !

Anancy le lundi 18 mai 2020

Il y a deux semaines la Direction présentait ses mesures d'austérité en prétextant la situation économique consécutive à la pandémie du covid19.

**EMPLOIS :** Dès le mois de mars les intérimaires finissaient leur mission au chômage partiel sans retour possible à leur poste. De nombreux prestataires parfois présents depuis des années dans l'entreprise sont également virés.

**SALAIRES :** Le discours dramatisant a servi à dire que toute augmentation n'était « ni envisagée ni envisageable » : refus du patron de toute augmentation de salaire (générale individuelle, promotions) ! Déjà nombre d'entre nous ont pu perdre des centaines d'euros puisque le chômage partiel ne prend pas 100% du salaire habituel...

**CONDITIONS DE TRAVAIL :** Plusieurs centaine d'entre nous ont déjà repris le travail depuis début Avril ou dans les semaines suivantes. La direction nous prévient par sms seulement quelques jours avant si on travail...Si on ne travaille pas, pas de sms ! Tout le monde est sous pression. Même ceux qui travaillent n'ont souvent aucune vue sur la semaine suivante. Ça devient du travail à la carte, ce que le patronat réclame depuis des dizaines d'années ! C'est un retour au 19eme siècle avec une flexibilité au jour le jour où à la semaine ! Puisqu'il y a de confinement, pour permettre l'équité dans le nombre de jours chômés ou travaillés que la direction donne un planning sur plusieurs semaines, même plusieurs mois !

## Pourquoi serait-ce à nous de « faire des efforts » ?!

Où sont passés les millions de bénéfices quand le chiffre d'affaire avec un effectif en baisse a atteint le milliard il y a quelques années ? Rappelons-nous pendant ces années : nous n'avons rien touché au moment des « records ».

Alors si nous ne voulons pas que l'employeur instaure de nouvelles règles dont il a toujours rêvé (précarité des postes et polyvalence des horaires par exemple), soyons certains que c'est toujours le rapport de force qui sera décisif si nous voulons empêcher le travail à la carte selon l'activité. Il faut s'organiser car il est plus que jamais nécessaire de se préparer à se battre !

Organisons-nous dans les ateliers, dans nos sites, dans les bureaux, c'est de plus en plus nécessaire ! Rejoignez-nous, syndiquez-vous !